



# La FAO en action

## Une question de survie

### LA FAO APPROUVE UN TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE

À la fin des années 1830, une terrible famine terrassa l'Europe, en raison de la perte massive des récoltes de pommes de terre frappées d'une maladie provoquée par un champignon inconnu. Le problème fut résolu en trouvant des variétés résistantes à la maladie dans des contrées lointaines: dans les Andes, en Amérique latine, terre d'origine de la pomme de terre. Cette histoire permet de comprendre l'importance de conserver la biodiversité agricole.

Depuis toujours, les agriculteurs du monde entier ont amélioré et sélectionné des plantes et des animaux en créant la diversité génétique que nous connaissons. Cette diversité est essentielle pour améliorer la productivité et la qualité des récoltes et constitue, en outre, un élément clé de la sécurité alimentaire. Malgré son importance vitale, elle se perd à un rythme alarmant. Les paysans et les communautés rurales, qui ont contribué au développement de la biodiversité, ont reçu peu d'encouragement pour la conserver et leurs efforts n'ont pas été suffisamment reconnus.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et la Alimentation (FAO) a guidé pendant plusieurs années un long processus de négociation intergouvernemental pour obtenir un accord sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que sur le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. En novembre 2001, la Conférence de la FAO a approuvé le Traité International sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

“Ce traité reconnaît la grande contribution des agriculteurs dans le développement et la conservation de la biodiversité. En outre, il constitue une sorte d'assurance-vie pour notre futur et celui de nos enfants.” explique José Esquinas Alcázar, Président de la Commission de la FAO sur les Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. “La biodiversité agricole est un héritage essentiel qui nous vient des générations passées. Nous avons l'obligation morale de la transmettre intacte à nos enfants pour qu'ils puissent faire face à tout

changement imprévu de l'environnement et à de nouveaux besoins humains.”

Ce nouvel accord international est juridiquement contraignant et il entrera en vigueur dès qu'il aura été ratifié par au moins 40 Etats. Les gouvernements nationaux ont la responsabilité d'adopter des mesures afin de sauvegarder et promouvoir les droits des agriculteurs, notamment le droit à une participation équitable aux avantages de l'utilisation des ressources phytogénétiques conservées dans leurs communautés rurales et le droit de participer aux décisions nationales concernant ces questions.

“ Il faut se dépêcher ”, affirme José Esquinas. La biodiversité se perd à un rythme alarmant, à cause du manque de mesures pour développer et conserver les variétés des plantes locales. Les chiffres sont clairs: des 10.000 variétés de blé utilisées en Chine en 1949, seulement 1.000 continuaient à être cultivées dans les années 70. Une grande partie de ce précieux patrimoine génétique a été perdu pour toujours.

Dans l'agriculture traditionnelle, qui aujourd'hui survit à peine dans des régions isolées comme celles de haute montagne, la biodiversité et la diversité culturelle vont ensemble. Chaque communauté produit et conserve des variétés de récoltes localement adaptées qui se transmettent de génération en génération, de mère à fille, d'aïeul à petit-fils.

“J'ai grandi avec mon grand-père” explique Carlos Romero, un paysan d'une petite communauté indigène de la Cordillère des Andes. “Grâce à lui, j'ai pu conserver différentes variétés de pommes de terre. Nous avons besoin de toutes ces variétés pour vivre : celles-ci ont une grande résistance aux hautes températures, celles-là durent davantage, les autres sont plus nutritives et enfin celles-là sont simplement meilleures.”

Lorsque le Traité aura été ratifié et sera entré en vigueur, le précieux travail des communautés locales et les paysans traditionnels comme Carlos Romero sera enfin reconnu. Le monde entier sera récompensé et eux aussi.



# Faits et chiffres

## Les ressources phytogénétiques

La biodiversité agricole est le réservoir d'où l'humanité puise son alimentation, ses vêtements et ses médicaments mais elle est entraînée de disparaître à un rythme vertigineux. Des 7.098 variétés de pommes connues et utilisées aux États-Unis entre 1894 et 1904, 86 pour cent ont disparu. Les États-Unis ont perdu aussi 95% des variétés de choux fleur, 91% de celles de maïs, 94 % de celles de petits pois et 81% des variétés de tomates cultivées le siècle dernier.

Plusieurs variétés traditionnelles ont disparu et plusieurs de celles qui existent encore se trouvent seulement dans les banques de gènes qui constituent de véritables coffres-forts. Tout particulièrement dans les cas de calamités naturelles ou de guerre, ils permettent de replanter les récoltes après une catastrophe. C'est ce qui a eu lieu en Cambodge ou plus récemment en Afghanistan.

Depuis cinq siècles, les progrès réalisés dans les transports ont intensifié l'échange de cultures entre différentes régions et continents. Des espèces du Nouveau Monde, telles que le haricot, le maïs et le caoutchouc sont arrivées en Europe, en Afrique et en Asie. Le riz et le soja ont voyagé d'Asie jusqu'en Amérique où ils sont devenus des cultures importantes. Le maïs, qui provient d'Amérique Centrale, a eu une deuxième phase de développement en Afrique en donnant naissance à de nouvelles variétés au cours des siècles. Les tomates du Nouveau Monde, associées aux pâtes confectionnées avec le blé du Proche-Orient, ont été le point de départ des traditionnelles pâtes italiennes.

L'essentiel de la diversité génétique végétale de la planète se trouve dans les régions tropicales et subtropicales, c'est-à-dire dans les pays en développement. Paradoxalement, les pays les plus riches en gènes sont souvent les plus pauvres économiquement parlant. Tous les pays sont fortement tributaires, pour leur alimentation et leur agriculture, des ressources phytogénétiques qui viennent d'autres nations. Malgré leur importance vitale pour la survie de l'espèce humaine, les ressources génétiques se perdent à un rythme alarmant à cause du manque de mesures d'encouragement pour leur développement et leur conservation.

Aucun pays du monde n'est autosuffisant. En termes généraux, chaque pays dépend d'autres pays pour 70% des ressources génétiques des cultures principales. Au Brésil, par exemple, presque la moitié de l'apport calorique d'origine végétale consommé par la population dérive des trois principaux céréales: le riz,

le blé et le maïs, qui proviennent d'autres parties du monde. L'alimentation et les récoltes industrielles d'Amérique du Nord dépendent presque complètement d'espèces domestiquées à l'origine dans d'autres régions. L'Afrique subsaharienne dépend aussi d'espèces domestiquées ailleurs pour 87% de ses cultures. On estime que 69% des pays en développement achètent plus de la moitié de leur production en cultures que celles provenant d'autres régions.

Notre monde naturel est le résultat de 3.000 millions d'années d'évolution biologique et de 10.000 ans d'adaptation mutuelle entre le paysan et l'environnement. On estime que 10.000 espèces ont été utilisées pour l'alimentation humaine et l'agriculture. Toutefois, environ 150 essences seulement constituent les régimes alimentaires de la majorité de la population de la planète. Douze de ces 150 essences assurent environ 70 pour cent de la nourriture, tandis que quatre seulement - le riz, le maïs, le blé et la pomme de terre - constituent plus de 50 pour cent de l'alimentation. Il est donc clair que nous ne tirons pas pleinement parti des ressources disponibles.

La Commission Intergouvernementale des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA) a proportionné le forum dans lequel les pays ont pu négocier le Traité International sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les conditions d'accès et la distribution des avantages qui dérivent de leur utilisation sera défini dans un "Accord pour le Transfert du Matériel" qui devra être développé par l'Organe-directeur du Traité, dans sa première réunion après l'entrée en vigueur du traité. Le système multilatéral considère une liste de plus de 60 espèces de plantes, qui inclut 35 cultures et 29 plantes fourragères, choisies en fonction de leur niveau de sécurité alimentaire.

Pour toute information, contacter le Service des relations avec les médias de la FAO.

Tel: (+39) 06 5705 3625

Fax: (+39) 06 5705 3699

[Media-Office@fao.org](mailto:Media-Office@fao.org)

Vous pouvez aussi visiter la page internet du Département d'Agriculture de la FAO: <http://www.fao.org/ag/>